

CONDITIONS GÉNÉRALES

1.1 Les conditions générales (ci-après désignées les « **Conditions générales** ») et la Politique de confidentialité suivantes s'appliquent à la participation au « **Jeu-concours Australian Open 2026** » (ci-après désigné le « **Jeu-concours** ») :

1. HUGO BOSS AG, Holy-Allee 3, 72555 Metzingen, Allemagne (« **HUGO BOSS** ») est l'organisateur et le promoteur du Jeu-concours.

PRIX

2. Deux (2) gagnant(e)s remporteront chacun le prix suivant :

Une expérience haut de gamme lors de l'Australian Open à Melbourne

- Deux places pour l'Open d'Australie pour le/la gagnant(e) et une (1) personne accompagnatrice (soit deux (2) personnes au total), donnant accès à la Rod Laver Arena (court central) pour assister aux matchs pendant trois (3) jours au cours de la première ou de la deuxième semaine du tournoi (dates exactes à confirmer par HUGO BOSS). Toutes les places pour l'Open d'Australie sont émises conformément aux Conditions générales de vente et d'accès à l'Open d'Australie 2026 (disponibles en ligne sur <https://ausopen.com/conditions-of-sale-entry>).
- Deux (2) vols aller-retour en classe économique premium depuis le pays de résidence du gagnant ou de la gagnante à destination de Melbourne, en Australie.
- Cinq (5) nuits d'hébergement pour deux (2) personnes dans un hôtel cinq étoiles à Melbourne (les détails concernant l'hôtel seront confirmés par HUGO BOSS).
- Accès pour deux (2) personnes à un espace d'accueil VIP BOSS privé situé à proximité de la Rod Laver Arena, comprenant :
 - le petit-déjeuner et le déjeuner lors des sessions en journée ;
 - le déjeuner et le dîner lors des sessions en soirée ;
 - les boissons.

Tous les autres repas et frais sont exclus.

- Transferts associés à l'expérience (y compris les transferts depuis l'aéroport et les transferts locaux), organisés par HUGO BOSS.

La valeur totale du prix est estimée à 10.250 CHF.

3. Le prix n'est pas transmissible par succession et ne peut être vendu, transféré, échangé et/ou échangé contre des espèces.
4. Il incombera au/à la gagnant(e) et à la personne accompagnatrice d'obtenir à leurs frais les visas éventuellement nécessaires, de payer les taxes locales applicables, ainsi que toute autre taxe ou tout impôt, tel que les droits de douane ou autres taxes liées au prix. Sauf si les conditions relatives au prix le stipulent (clause 2), HUGO BOSS n'est pas responsable du transport, des repas et des autres dépenses (par exemple perte de bagages) en Australie, ni du transport vers et depuis l'aéroport de départ dans le pays de résidence du/de la gagnant(e) et de la personne qui l'accompagne, ni de toute autre dépense liée au prix, ni de l'assurance voyage. Le/La gagnant(e) et la personne accompagnatrice doivent disposer des documents de voyage appropriés pour entrer en Australie. HUGO BOSS ne sera pas responsable en cas de rejet de la demande de visa par les autorités compétentes. Dans ce cas, le prix sera considéré comme ayant été refusé par le/la gagnant(e) et HUGO BOSS se réserve le droit d'offrir le prix à un(e) autre participant(e) éligible ou de n'attribuer le prix à personne.
5. Le gagnant ou la gagnante comprend que l'expérience sera entièrement organisée en anglais.

OCTROI DES DROITS DE PHOTOGRAPHIE ET D'ENREGISTREMENT

En participant au jeu-concours, j'autorise Tennis Australia Limited à utiliser mes données personnelles et celles de la personne qui m'accompagne, et lui donne le droit de photographier ou d'enregistrer mon image et celle de la personne qui m'accompagne pendant que nous participons à toute activité ou événement géré ou organisé par Tennis Australia et faisant partie du Prix. J'accepte que ces photographies, images numériques, enregistrements sonores ou séquences vidéo puissent être utilisés par Tennis Australia dans des publications et rapports, ou dans des supports promotionnels, publicitaires ou marketing, sans autre notification ni rémunération pour la personne qui m'accompagne ou à moi-même.

PARTICIPATION ET SÉLECTION DU OU DE LA GAGNANT(E)

6. Le Jeu-concours commence le **12 juillet 2026 (00h01, heure de Paris)** et se termine le **15 novembre 2026 (23h59, heure de Paris)**.

Pour participer au Jeu-concours, les client(e)s peuvent accéder au formulaire d'inscription en ligne à l'adresse <https://hugoboss.jebbit.com/1nzmsxd?L=Full+Page> par différents canaux : en cliquant sur le lien figurant dans la newsletter envoyée par e-mail, en cliquant sur le bouton « Participer » dans l'application, en consultant les bannières sur le site Internet (<https://www.hugoboss.com>), en scannant le code QR mis à disposition en boutique ou lors d'événements, ou encore via d'autres canaux de communication et de marketing proposés par HUGO BOSS, y compris, mais sans s'y limiter, les médias payants, les réseaux sociaux et les communications WhatsApp.

Pour participer, les client(e)s doivent fournir les informations suivantes sur le formulaire d'inscription en ligne :

- Adresse e-mail enregistrée chez HUGO BOSS
- Prénom
- Nom

En cliquant sur le bouton « Envoyer », les client(e)s acceptent les présentes Conditions générales de participation. Toute inscription effectuée en dehors de la Période de l'offre ne sera pas prise en compte. Si un(e) client(e) indique une adresse e-mail différente de celle enregistrée pour le programme HUGO BOSS Experience, sa participation au jeu-concours n'est pas valable.

7. Deux (2) gagnant(e)s seront tiré(e)s au sort parmi toutes les inscriptions valides à l'aide d'un générateur aléatoire en ligne le 17 novembre 2026 et seront informé(e)s par HUGO BOSS par e-mail dans les deux (2) jours ouvrables suivant le tirage au sort. Chaque gagnant(e) doit réclamer son prix dans un délai de trois (3) jours suivant la réception de la notification du prix. Dans son e-mail de réponse, chaque gagnant(e) doit confirmer qu'il ou elle accepte le prix et fournir une copie de sa pièce d'identité ainsi que de celle de la personne qui l'accompagne (indiquant l'âge et le lieu de résidence/la nationalité).

Si un(e) gagnant(e) ne répond pas à l'e-mail dans un délai de trois (3) jours, ne fournit pas les informations demandées ou ne remplit pas les conditions de participation (ce qui sera décidé par HUGO BOSS à sa seule discrétion), il/elle perdra son droit au prix. HUGO BOSS se réserve le droit de désigner un(e) autre gagnant(e) en réalisant un tirage au sort parmi les participant(e)s restants.

8. Une fois que les gagnant(e)s auront réclamé leur prix, HUGO BOSS les contactera par e-mail afin de coordonner et finaliser tous les détails nécessaires liés au prix.

ÉLIGIBILITÉ

9. En vertu des présentes Conditions générales, les participant(e)s doivent être membres du programme HUGO BOSS Experience. De plus, leur pays de résidence doit être la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Espagne, la France, les Pays-Bas, l'Autriche, la Suisse, le Canada, les Émirats arabes unis, le Japon, le Mexique ou les États-Unis d'Amérique (USA) et ils doivent être âgés au minimum de 18 ans ou avoir atteint l'âge de la majorité dans leur pays de résidence. Cela s'applique également à la personne accompagnatrice.
10. Chaque participant ne peut participer au Jeu-concours qu'une seule fois.
11. La participation au Jeu-concours est gratuite et n'est pas conditionnée à l'achat de produits HUGO BOSS.
12. Le Jeu-concours n'est ouvert ni aux employés de HUGO BOSS AG et des filiales du groupe HUGO BOSS, ni aux personnes ayant un lien professionnel avec le Jeu-concours, ni aux membres de leurs familles et conjoints.
13. HUGO BOSS se réserve le droit de vérifier l'éligibilité d'un participant ou d'une participante au Jeu-concours. Cela peut inclure la confirmation de l'âge du gagnant ou de la gagnante et de la personne accompagnatrice et la validation de leur identité via une pièce d'identité valide.
14. Toute participation illisible, incomplète ou frauduleuse sera rejetée. Toute participation ou tentative de participation au Jeu-concours qui, de l'avis de HUGO BOSS, n'est pas conforme aux présentes Conditions générales ou est, par nature, injuste pour les autres participants (ce qui peut inclure, à titre d'exemple uniquement, la tricherie, le piratage, la tromperie et/ou l'utilisation de robots ou d'autres programmes automatisés) peut être exclue du Jeu-concours ou, si elle est sélectionnée comme une participation gagnante, le participant concerné pourra être privé du prix et un autre gagnant sera sélectionné conformément aux présentes Conditions générales.

RESPONSABILITÉ

15. Les Conditions générales de cette promotion peuvent être consultées, téléchargées et imprimées à l'adresse www.hugoboss.com/ch/fr/tc/AO_Raffle.html

16. HUGO BOSS ne sera pas tenu responsable si, sans qu'il y ait faute de sa part, les e-mails ne peuvent être délivrés pour quelque raison que ce soit, à condition que ni HUGO BOSS ni ses auxiliaires d'exécution n'aient agi de manière intentionnellement fautive ou par négligence grave.
17. HUGO BOSS décline toute responsabilité eu égard à toute perturbation technique ou autre, y compris celles résultant d'une défaillance de son réseau, site Web, ordinateur, etc. qui rendrait la participation au Jeu-concours impossible.
18. HUGO BOSS n'offre aucune garantie quant à la qualité ou à l'adéquation d'un prix. HUGO BOSS sera uniquement responsable au titre des préjudices subis par le participant, dans le cadre de sa participation au Jeu-concours ou de l'acceptation ou utilisation d'un prix, qui sont dus à une négligence grave ou à une faute intentionnelle de sa part ou de la part de l'un de ses agents d'exécution ou que le participant subit et qui sont le résultat de la violation d'une obligation contractuelle essentielle (à savoir, une obligation dont l'exécution est une condition préalable au déroulement du Jeu-concours et une obligation dont le participant était légitimement en droit d'attendre que HUGO BOSS la respecte). Cette limite de responsabilité ne s'applique pas aux dommages résultant d'une infraction ayant entraîné la mort, des lésions corporelles et/ou une maladie du participant, ni aux réclamations fondées sur toute loi applicable en matière de responsabilité du fait des produits défectueux (Produkthaftungsgesetz) ou à toute autre responsabilité qui ne peut être exclue en vertu de la loi.
19. HUGO BOSS se réserve le droit de modifier, d'annuler, de résilier, de suspendre ou d'interrompre le Jeu-concours, en tout ou en partie, à son entière discrétion à tout moment si tout ou partie du Jeu-concours ne peut pas se dérouler comme prévu du fait de toute cause échappant au contrôle de HUGO BOSS, entre autres, un virus informatique, un cas de force majeure, une panne technique ou une intervention humaine non autorisée susceptible de corrompre ou d'affecter la gestion, la sécurité, l'impartialité, l'intégrité ou le bon déroulement du Jeu-concours. Si HUGO BOSS interrompt le Jeu-concours conformément au présent paragraphe, les participants en seront informés sans délai.

DIVERS

20. Vous pouvez obtenir les Conditions générales du programme HUGO BOSS Experience à l'adresse <https://www.hugoboss.com/ch/fr/about-hugo-boss/terms-and-conditions-experience/terms-conditions-experience.html>
21. Tout recours en justice est exclu.
22. Le droit allemand s'applique. Si un participant a sa résidence habituelle au moment de sa participation au Jeu-concours dans un autre pays de l'Union européenne, toutes les

dispositions obligatoires de son droit local s'appliqueront indépendamment du droit allemand.

23. Pour toute question concernant les présentes Conditions générales ou le Jeu-concours, veuillez contacter HUGO BOSS à l'adresse suivante :

HUGO BOSS AG

(enregistrée auprès du Tribunal du district de Stuttgart, Allemagne, sous le numéro HRB 36 06 10)

Holy-Allee 3

72555 Metzingen

ou par e-mail à l'adresse hbme_crm_sweepstake@hugoboss.com

PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre de la participation au Jeu-concours, nous vous informons que nous procédons au traitement de données personnelles vous concernant, sans que cela n'impacte les autres conditions générales de participation. Vous n'êtes pas obligé de fournir vos données personnelles. Veuillez toutefois noter que vous ne pourrez pas participer au Jeu-concours si vous ne fournissez pas vos données dans la mesure décrite ci-dessous.

Nous traiterons les données personnelles telles que votre nom, votre adresse postale, votre adresse e-mail, votre photo, conformément aux conditions de participation au Jeu-concours, par ex., pour la livraison, la gestion des déplacements. Vos données seront envoyées à notre partenaire pour le traitement des données, Jebbit. En participant au Jeu-concours, vous acceptez, si toutefois vous gagnez, que l'on vous photographie. Le gagnant ou la gagnante accepte également que ces photographies soient rendues publiques à des fins de marketing pendant une période maximale de 5 ans. Le traitement de vos données personnelles sera réalisé conformément à l'Art. 6, para. 1, p. 1 lit. b DSGVO, notre contrat.

Il n'y a pas de prise de décision automatique dans les cas individuels au sens de l'art. 22 du RGPD. Les données détaillées précédemment seront supprimées une fois le Jeu-concours terminé, lorsque le prix aura été annoncé au sein de notre société. Vos données personnelles seront alors divulguées uniquement aux services et aux personnes qui en ont besoin pour répondre à leurs différentes obligations. Si des données sont transmises à nos prestataires de services, ils sont contractuellement et juridiquement tenus de traiter les données exclusivement conformément à nos instructions et aux réglementations applicables en matière de protection des données. Sinon, vos données ne seront pas transmises à des tiers.

Pour en savoir plus sur le traitement de vos données personnelles, veuillez vous référer aux documents relatifs à la protection des données concernant le programme HUGO BOSS Experience (<https://www.hugoboss.com/ch/fr/about-hugo-boss/privacy-statement-experience/privacy-statement-experience.html>), que vous avez acceptés lors de votre inscription. L'inscription est une condition préalable à la participation au Jeu-concours. La fourniture de données personnelles en vue de leur traitement est la contrepartie de la participation au Jeu-concours.